

~~n° 24 526 13 Nov 69~~  
~~Annexe Rapport 69~~

42682598  
ZF

copy N

E L E M E N T S P O U R U N E E T U D E S U R  
L E D E V E L O P P E M E N T

(L'exemple du Congo-Brazzaville)

Par Roland DEVAUGES

---

CENTRE O.R.S.T.O.M.-BRAZZAVILLE

-Octobre 1969-

F 010011740

## I N T R O D U C T I O N

-----

Ce travail a pour origine une étude dont le projet a été établi avec l'accord du Comité technique de sociologie et de psycho-sociologie de l'ORSTOM et qui porte sur les catégories sociales les plus avancées en matière de développement au Congo-Brazzaville. Un tel sujet recouvre des problèmes très différents et peut être abordé dans des perspectives très variées. Dans le présent travail, on a voulu exposer plus en détails qu'on ne pourra le faire dans le rapport final un certain nombre de problèmes soulevés par cette étude : le premier concerne la problématique, les définitions et les hypothèses, et leur rôle effectif dans la recherche. On s'est efforcé ensuite de définir les buts idéaux en matière d'application, c'est à dire d'utilité sociale, que pouvait viser une telle recherche et les conditions à remplir pour les atteindre. On a été ainsi amené à tracer les cadres d'une recherche globale qui ne pouvait être le fait que d'une équipe pluridisciplinaire. Dans ce cadre large, on a alors situé la place de la psycho-sociologie et les ambitions limitées de la présente étude. Concernant la société congolaise, et les catégories sociales plus particulièrement étudiées, on a développé un certain nombre de considérations qui ont paru, à ce stade de la recherche, suffisamment importantes et suffisamment générales. Dans une dernière partie enfin on a exposé les techniques d'observation utilisées.

Bien entendu, rédigé en cours d'enquête, ce travail présente des lacunes qu'il faut souligner : la bibliographie est incomplète et ne tient pas compte de certains travaux récents ; certaines questions théoriques doivent de même être étudiées plus à fond. Quant aux considérations sur le sujet et sur la population, elles correspondent aux impressions riches et multiples que l'on a à ce stade de la recherche où la collecte des matériaux est pratiquement achevée. Elles ont donc des chances d'être corrigées, étendues ou complétées au cours de l'élaboration de ces matériaux.

## I. - DEFINITIONS ET HYPOTHESES

A. - La notion de développement qui sert de base à cette étude, peut revêtir plusieurs significations et il convient de préciser en quel sens nous l'entendons ici. La conception la plus habituelle demeure toujours peu ou prou culturocentrique et unilinéaire. Pour elle, le développement, la modernisation, le progrès, sont des processus de même type, procédant toujours, et en particulier dans les pays non industrialisés, par le passage d'une tradition archaïque à la modernité (1). Certes, des différences

---

(1) Même si les définitions proposées semblent se situer en dehors de ce contexte culturel restreint. Ainsi, la revue "Propective" (N°13 "l'Afrique en devenir" 1966) définit-elle le développement d'une manière qui peut paraître "neutre" sur ce plan "comme l'accès d'un nombre plus grand d'individus à un plus grand volume de biens matériels et intellectuels..." (p.81). Mais on avait pu lire auparavant dans ce même texte que les sociétés africaines "n'ont pas à choisir entre tradition et modernité, car elles sont déjà conduites pour des raisons idéologiques et économiques à se définir de façon irréversible dans la modernité" (p.19). Cette opposition entre tradition et modernité ne peut avoir de sens que sous-tendue par une autre opposition entre africanité et occidentalité. C'est cette dichotomie radicale que l'on se propose ici d'assouplir car elle risque de cacher tout ce qui se passe entre les deux cadres, les ambivalences, les conflits, les compromis, les créations - et qui nous paraît au contraire l'essentiel.

apparaissent dans le contenu donné à cette dernière notion, selon qu'on se réfère à des doctrines socialistes ou capitalistes. Mais, au niveau de l'opposition archaïsme/modernité, elles sont finalement peu importantes et on trouve souvent, et jusque chez les théoriciens africains du socialisme, une attitude négatrice à l'égard des formes de vie et des cultures traditionnelles qui s'apparente paradoxalement aux doctrines européennes de la colonisation assimilatrice. Il est d'ailleurs de fait que, si on se limite à ce qui oppose les conceptions et les modes de faire des sociétés industrielles à celles de l'Afrique traditionnelle, la différence des conceptions politiques peut être tenue momentanément pour négligeable.

On considérera donc, au niveau global de comparaison qui est celui de la présente recherche, que les oppositions entre les divers pays industrialisés, quel que soit leur régime politique, et ceux à mode de vie traditionnel, s'opèrent sur les mêmes points et dans les mêmes directions. On ne pourrait toutefois s'en tenir à cette conception maximaliste du développement et, moins encore, en faire une loi historique inéluctable ou un jugement de valeur sur la "sauvagerie" et la "civilisation". Mais il serait également antiscientifique de la rejeter dans tous les cas car elle représente, parmi les possibles, l'une des formes les plus

souvent vérifiées dans les faits, de transformation des sociétés africaines contemporaines. Nous la retiendrons donc en tant que degré extrême de développement, dans la direction des sociétés industrialisées.

Toutefois, si ce modèle est nécessaire, il n'est pas suffisant à lui seul pour englober tous les phénomènes qui nous intéressent. En effet, la notion de développement et celles qui lui sont associées de stagnation et de régression, recouvrent dans la population observée, aussi bien que pour le sociologue qui l'observe, des intuitions et des faits de transformation qui ne sont pas coextensifs à ce modèle et qui, cependant, semblent bien posséder avec lui un dénominateur commun. Ainsi, l'organisation de la production et de la distribution du manioc ou du poisson salé, bien qu'apparue à l'intérieur d'un cadre traditionnel, désigne à l'évidence un phénomène de développement, tandis que l'usage qui est fait dans certains de l'appareil judiciaire ou syndical, n'est qu'un retour, sous des formes apparemment modernes, à des comportements traditionnels non productifs.

Pour essayer de cerner au départ les faits de développement, il a donc paru nécessaire de retenir les faits d'"occidentalisation" conformes <sup>1<sup>a</sup></sup> à conception maximaliste définie ci-dessus, et d'y ajouter ceux qui correspondaient aux conceptions en la matière des populations étudiées, et ceux qui nous paraissaient - d'une

.../..

façon encore toute intuitive - entrer également dans cette catégorie. Pour cet ensemble de faits<sup>ts</sup> apparemment hétérogènes, le dénominateur commun de nature à les caractériser comme faits de développement, apparaissait d'ores et déjà situé à un niveau plus profond que celui de l'objet d'application ou de l'enveloppe culturelle.

Une première constatation générale est que ces faits relèvent de deux domaines : la production ou la gestion d'une part, la consommation de biens matériels ou culturels, d'autre part. Il nous a paru que le second ordre de faits était une conséquence du premier, même s'il pouvait - nous verrons plus loin en quelle manière - exercer une action en retour sur celui-ci et qu'en tout cas, sur le plan de l'utilité pratique, l'étude des faits de consommation présentait un caractère d'urgence moindre que celles des faits de production par lesquels on atteignait à leur source même des processus vitaux pour la vie d'une nation. Pour cette raison, on a pris<sup>s</sup> comme premier cadre limitatif de la recherche, l'ensemble des activités de production, de distribution, d'organisation et de gestion. Dans cette perspective utilitaire, la caractéristique commune à retenir de tous ces faits, celle par quoi il a paru utile de les étudier, était leur aspect technique. La présente recherche portera donc sur l'évolution technique des activités de production,

distribution, organisation et gestion (1). L'étude se trouve d'autre part limitée aux sociétés urbaines - pratiquement à celle de Brazzaville - où se rencontrent des éléments situés parmi les plus avancés aussi bien que ceux chargés des plus grandes responsabilités, tant dans le domaine administratif que privé.

B. - Le domaine concret de l'étude ainsi fixé, le problème était de déterminer un cadre théorique permettant de distinguer sur le plan de la technicité, les faits de développement des faits de stagnation ou de régression, de les classer par degrés et de faire apparaître les facteurs associés aux différences constatés. Pour mener à bien cette étude, on a adopté une théorie de l'action ou de l'activité, empruntée à la cybernétique, ou plus exactement aux postulats de la cybernétique et aux considérations d'ordre théorique par lesquelles elle définit son domaine, son objet et

---

(1) Technique s'oppose ici à politique, ce dernier terme étant pris au sens large d'options fondamentales à choisir, de buts et d'idéaux à réaliser. Le technique représentant au contraire les modalités pratiques de réalisation de ces options, de ces buts et de ces idéaux. Cette réalisation est couronnée par la réussite ou par l'échec. Louis DUMONT ("L'Afrique noire est mal partie" Paris, 1967, chap. VII) oppose de la sorte, à propos de l'africanisation, l'aspect politique qui peut être immédiat dans la mesure où il porte sur les choix à faire à l'aspect technique qui exige au contraire expérimentation et formation.

ses concepts de base (1). En dépit de son caractère apparemment très spécialisé, et au prix des ajustements et des extensions nécessaires pour l'adapter à l'étude des niveaux techniques peu évolués, cette théorie a fourni un cadre ~~cadre~~ qui a paru cohérent et exhaustifs pour analyser les faits de développement, et des critères pour les classer dans un ordre logique.

Cette conception telle qu'elle est exposée par Couffignal, part de la notion d'action ou d'activité, que l'auteur ne précise pas mais que l'on peut définir comme une séquence cohérente de comportements orientés vers un but prédéterminé (2). Plus que la définition, c'est la méthode d'analyse des modalités de cette action et le critère d'appréciation des moyens employés, qui nous intéressent ici. Ce dernière critère,

- 
- (1) A ce stade de la recherche, on s'est appuyé sur les ouvrages suivants :
- ASHBY (Ross) : Introduction à la Cybernétique - Paris, Dunod 1956.
  - COUFFIGNAL (Louis) - La Cybernétique - Paris, PUF, 1966, 2<sup>e</sup> éd. revue.
  - DAVID (Aurel) : La Cybernétique et l'humain, Paris - Gallimard. 1965
  - GRENIEWSKI (Henryk) : La Cybernétique sans Mathématiques - I. Paris, Gauthier-Vilars, 1965.
  - GUILLAUMAUD (Jacques) : Cybernétique et Matérialisme dialectique - in "La Pensée", nouvelle série, n° 117, Oct. 64, pp. 3-20.
  - RUYER (Raymond) : La Cybernétique et l'origine de l'information, Paris Flammarion, 1954.
  - WIENMER (Norbert) : Cybernetics, Paris, Hermann, 1948.
- (2) cp. cit. p. 23. A propos de la cohérence d'un comportement voir également l'intéressante analyse de BUYTENDIJK, in "L'Homme et l'Animal" NRF, 1965, pp 16-20.

qui oriente l'analyse, est l'efficacité, la cybernétique étant pour l'auteur "l'art de rendre efficace l'action"(1). Cette efficacité peut être définie en termes généraux comme l'économie plus ou moins grande des moyens et la probabilité variable de la réussite pour attendre un résultat conforme aux prévisions. Le modèle achevé de l'action ainsi conçue, est l'automation avec laquelle nous retrouvons la conception industrielle maximaliste du développement précédemment définie. A ce niveau, l'homme a totalement maîtrisé les facteurs de variation susceptibles d'intervenir dans son activité et peut la confier entièrement à la machine. A l'autre extrémité, complétant le schéma de Couffignal, on placera au niveau le plus inférieur les actes conduits à un niveau psychologique "crépusculaire", sans but pré-défini et sans technique, et, dans une position médiane, les comportements "par essais et erreurs". Dans le processus de cette analyse, où le progrès se fait dans le sens d'une maîtrise croissante de l'action, Couffignal distingue quatre phrases apparaissant dans un ordre chronologique irréversible, même si, une fois engagées, elles se recourent et se conditionnent mutuellement. Ces quatre étapes, dont les modalités permettent de déterminer le niveau de technicité de l'action, sont par ordre d'intervention :

- la définition du but ou choix de l'objectif ;

(1) COUFFIGNAL op. cit. p. 23.

- la préparation de l'action ou programmation qui devra conduire à la réalisation du but ;
- la prise de décision qui fait passer du projet à l'exécution ;
- l'exécution proprement dite, sous les formes exclusives ou associées du guidage et du commandement.

On a adjoint ici aux catégories très générales, de Couffignal, des subdivisions permettant de distinguer les situations "naturelles" rencontrées dans les sociétés étudiées. Par exemple, le but n'est pour le cybernéticien qu'un donné à partir duquel s'exerce son activité. Ici, au contraire, les modalités de définition de ce but ont une grande importance. On a donc distingué deux cas, selon que ce but avait déjà été réalisé ou non (soit en général, soit par le concepteur). Il est à noter que l'interprétation de cette distinction en termes de progrès est ambiguë, le dépassement allant alternativement du pas encore réalisé au réalisé, et de celui-ci à un nouveau projet qui, une fois atteint, est dépassé à son tour. La seconde phrase est celle de la préparation de l'action ou programmation. A un stade élaboré, elle "décrit un ensemble d'actes élémentaires dont la réalisation successive est présumée accomplir l'action"(1). Cette description implique une double connaissance, de la technique et du milieu, qui est sous-entendue ici. On a établi deux catégories selon que cette connaissance

(1) COUFFIGNAL, Op. cit. p. 19.

était claire ou confuse. La prise de décision, que la cybernétique hésite à intégrer dans son domaine, constitue au contraire un noeud de problèmes dans l'étude de modes d'action à faible technicité. Elle est précédée d'un jugement de valeur qui est lui-même le produit d'une élaboration complexe dans laquelle interviennent des éléments sociologiques et psychologiques. On a distingué deux cas extrêmes selon que cette décision était ferme ou ambiguë, mais la réalité est beaucoup plus complexe et peut comporter des hésitations, des changements et des retours en arrière. Les interférences et les conflits liés à la disparité des techniques, des cultures et des groupes en présence, sont générateurs d'incertitude au même titre que les situations anomiques ou issues de circonstances imprévues. La dernière phrase - qui est l'exécution - est une modification de l'environnement (1) visant à atteindre le but fixé, conformément au programme établi. Si, dans la réalité, la préparation de l'action comporte des actes concrets (installation d'un atelier, formation de main d'oeuvre, etc...), le passage de la programmation à l'exécution est - dans l'ordre propre de l'action - celui de l'idée à l'acte, de la théorie à la pratique. Couffignal distingue trois cas selon les réactions de l'environnement, c'est-à-dire du cadre dans lequel

---

(1) La notion d'environnement au sens cybernétique sera précisée plus bas.

s'opère l'action. Le comportement du milieu peut être passif, déterministe ou aléatoire. Nous ne discuterons pas cette terminologie qui a le mérite de distinguer des situations bien définies. Le premier cas est celui où "la réaction du milieu est celle que présume le programme"(1). La technique est au point et la matière docile. Idéale sur le plan de la fabrication industrielle, cette situation est aussi celle des pratiques de la vie quotidienne. A la limite, elle ne pose plus de problème au sociologue et est à ce titre inintéressante pour lui. On l'a donc laissée de côté. On conserve par contre la distinction - qui est de degré et non de nature - entre comportements déterministes et aléatoires, et permet d'introduire dans le schéma les comportements en voie de perfectionnement ou de transformation. Le premier cas est celui où "la réaction du milieu n'est pas nécessairement celle que présume le programme, mais (reste) liée aux actes possibles des agents d'exécution par des lois connues"(2). Situation du thermostat, du régulateur, du servo-mécanisme sur le plan de la machine, c'est aussi celle de l'homme dans la plupart de ses actes quotidiens, où il doit adapter son action au milieu pour atteindre le but fixé, mais où il connaît les réactions de ce milieu et où il est capable de les

---

(1) Op. cit. p. 19.

(2) Op. cit. p. 19.

maîtriser. Les notions de guidage et de commandement, deviennent ici des notions-clés. L'efficacité, qui sera définie plus loin est, sous cet angle, la plus ou moins grande capacité à guider l'action vers le but fixé, en sachant répondre aux réactions de l'environnement. On passe de cette situation à la suivante, qui est celle de comportement aléatoire du milieu, lorsque, précisément, la capacité de guidage de l'homme ou de la machine est insuffisante pour répondre aux variations du milieu et où ils sont si l'on peut dire débordés par la situation. C'est aussi le cas, lorsqu'on ne connaît pas les lois exprimant les réactions de ce milieu, situation qui se rencontre lorsqu'il s'agit d'une action effectuée sur l'homme ou sur les êtres vivants. On conçoit que le progrès technique consistera à augmenter l'efficacité du guidage - et de la programmation - pour passer de situations aléatoires à des situations déterministes, voire passives.

En réalité, pour appliquer de la façon la plus nuancée et la mieux adaptée aux fins pratiques de cette étude, la théorie qui vient d'être exposée, il faut considérer non pas chaque phase séparément, mais l'ensemble, l'enchaînement de ces phases. Si l'on se rappelle que celles-ci sont liées par une relation chronologique, la relation entre leurs diverses éventualités peut se représenter par une structure d'arbre. Cette structure d'arbre est représentée par le schéma ci-dessous. On peut remarquer que ce schéma est de type à direction, c'est-à-dire que les phases sont liées par une relation de causalité. Les phases sont donc liées par une relation de causalité.

Seize cas sont théoriquement possibles, qui permettent en principe d'ordonner les différents types d'action, des plus incertains aux mieux maîtrisés. Nous appellerons ces différents cheminements des "catènes". Toutes ces catènes ne sont cependant pas à prendre en considération, certaines contenant des contradictions tenant à l'inter-action entre les phases alors que d'autres ne nous ont pas paru correspondre à des situations très courantes ou très significatives. Après les avoir éliminées, il reste un nombre limité de cas, correspondant à des éventualités bien connues, et qui fournissent un cadre logique et ordonné pour situer les principales situations rencontrées en cours de recherche. On peut représenter ces situations - et les catènes correspondantes - sous forme de tableau (voir p. 14)

La catène n° 1 représente l'action cybernétique parfaite, que l'on pourrait à la rigueur confier à une machine. Des actions de ce type se rencontrent certes dans le domaine industriel où elles relèvent de l'automatisme. Mais on les trouve aussi dans les tâches artisanales ou domestiques les plus quotidiennes et les plus parfaitement maîtrisées, aussi bien dans le domaine coutumier que moderne. Elles relèvent, sur le plan de la psychologie, de l'habitude. Une réflexion au niveau du choix de

.../..

Choix de l'objectif	Programmation	Décision	Guidage de l'exécution	Numéro de la catène
Déjà réalisé	claire	ferme	déterministe	1
"	"	"	aléatoire	2
"	"	ambigüe	déterministe	3
"	"	"	aléatoire	4
"	confuse	ferme	déterministe	5
Jamais réalisé	claire	ferme	aléatoire	10
"	confuse	ferme	aléatoire	14
"	"	ambigüe	"	16

l'objectif et de la programmation y est pratiquement inexistante. Une décision quasi-réflexe est prise et les actes s'enchaînent automatiquement sous un contrôle réduit au minimum. Ce type d'action constitue un aboutissement sur le plan de l'efficacité, mais trouve sa limite dans la routine et, fréquemment aussi dans la résistance à l'innovation. La catène n° 2 est une variante de la première avec cette différence que l'exécution y est encore imparfaitement maîtrisée. En fait, la plupart des actions énumérées ci-dessus oscillent entre ces deux modèles avec des progrès et des régressions. Ceux-ci caractérisent par ailleurs aussi bien des actions individuelles que collectives.

La catène n° 3 désigne une action parfaitement maîtrisée sur le plan technique (et analogue en cela à la catène n° 1) mais dans laquelle intervient une ambiguïté au niveau de la décision, associée à une incertitude sur le plan extra-technique. Les attitudes ambivalentes liées par exemple à un conflit entre valeurs traditionnelles et occidentales, interviendront à ce niveau. Dans le cas d'actions collectives, l'indécision peut se situer à différents niveaux et entraîner des effets différents, voire des conflits entre niveaux. La catène n° 4 fait intervenir de surcroît un manque de maîtrise sur le plan technique qui peut être entretenu -sinon créé - par l'incertitude sur la valeur de l'action. Ces cas peuvent être aussi ceux d'individus assimilant une technique ou un mode d'action étrangers à leur culture coutumière.

La catène n° 5 peut définir un type d'action très voisin de ceux définis par les modèles 1 et 2, mais caractérisant plus particulièrement les actions artisanales ou domestiques acquises par apprentissage direct et imitation et non par le passage préalable à la théorie, l'action se définissant elle-même au cours de son déroulement. Plus encore que les catènes 1 et 2, ce mode opératoire joue un rôle extrêmement étendu dans les phénomènes observés au cours de cette étude.

.../..

Le changement, en sautant à la catène n° 10, est capital, car on passe d'actions déjà exécutées - et réussies - dans le passé, à des actions jamais encore entreprises ou conduites à leur terme, du moins par les acteurs en cause. Dans ce modèle, toutefois, la théorie est connue et en principe parfaitement maîtrisée, la décision est ferme, et il ne reste qu'à passer à l'action. Ce peut être le cas d'une technique apprise sur le plan théorique et jamais encore exécutée, opposant le savoir "livresque" à la "pratique" dans une situation exactement inverse de celle décrite par le modèle n° 5. Ce peut être aussi, sur le plan collectif, le cas d'un projet décidé par un Service, défini par un Bureau d'étude et pour lequel il s'agit de former la main d'oeuvre et de passer à l'exécution, situation d'un projet d'industrialisation ou de modernisation rurale à la phase du démarrage.

La catène n° 14 définit une situation identique, mais <sup>à</sup> une phase encore antérieure : la théorie n'est pas encore connue, ou pas encore apprise, la programmation pas encore établie, mais la décision d'aboutir au but fixé est ferme. On entre ici dans le domaine de la recherche sur programme ou de la planification d'objectifs. Il est à noter que cette situation est aussi celle de la recherche scientifique de type fondamental où le but est inconnu, la pratique et

.../..

l'exécution à déterminer. Seule, l' "intention de faire quelque chose" est affirmée.

Enfin, la catène n° 16 décrit un cas extrême, antérieur pratiquement à la possibilité de l'action. On s'y trouve dans le domaine de la recherche "pour voir", de l'action "par essais et erreurs" sans que l'objectif soit encore connu. A l'extrême, on rencontre même le domaine "crépusculaire" des rêverie fantasmatisques où des velléités d'action naissent d'une insatisfaction ou d'un malaise informulable.

C. - Au départ d'une recherche, comme c'est le cas ici, une théorie vaut surtout par sa valeur de suggestion et de "provocation". Celle-ci nous a proposé un cadre d'analyse et des critères de classification pour les faits de développement étudiés sur le plan technique. Mais le passage de ces conceptions générales à l'interprétation de la réalité n'est pas pour autant automatique et immédiat. Les phases successives de l'opérationnalisation de la recherche vont maintenant être passées en revue jusqu'aux plus concrètes, qui sont les techniques d'enquête. Ce serait toutefois une erreur de croire que ce développement s'est effectué dans l'ordre unilinéaire et apparemment irréversible selon lequel il est exposé ici. Si son cheminement général s'est bien fait du projet à la théorie, et de la théorie au con-

cret, de nombreux problèmes se sont posés simultanément et l'ajustement de l'observation et des cadres d'interprétation s'est opéré par adaptation réciproque.

La première étape dans la voie de l'opérationnalisation a été la détermination des cadres concrets dans lesquels se situaient les faits de développement. Saisie sur le plan de la production, etc... selon l'option qui avait été prise, ces faits sont apparus comme se rattachant dans tous les cas à des unités sociales distinctes, possédant une existence reconnue dans la société, et dotées par elle de statuts et de finalités qui leur étaient propres. C'était par exemple un commerce, une industrie ou un Service public. On a désigné ces unités sociales distinctes par le terme général d'entreprises, chacune animées par un entrepreneur, qui pouvait être lui-même individuel ou collectif. L'entreprise était alors la création consciente et "suivie" de l'entrepreneur dont elle constituait l'instrument d'action.

Assumant dans toute son étendue la définition de l'action adoptée, la notion d'entreprise a été prise en un sens très large, englobant toutes les activités de production, distribution, organisation, gestion, toutes activités ayant un caractère social, mais dans lesquelles une initiative individuelle ou collective pouvait se manifester et être jugée selon sa plus ou

moins grande efficacité, Cette définition très large de l'espèce "entreprise" et la méthode d'analyse qui lui était associée, ont permis d'embrasser dans un même cadre d'étude, des catégories sociales entre lesquelles le lien n'était a priori pas évident. Ces catégories ont en outre le mérite de correspondre à des formes d'organisation bien réelles, qui se ramènent à quatre types dont deux constitués par les entreprises privées, artisanales ou commerciales, subdivisées elles-mêmes en deux groupes selon leur importance et leur mode d'organisation, et les deux autres par les organisations où intervient la puissance publique : entreprises d'état d'une part, services publics et administrations de l'autre.

1) Les petites Entreprises ne dépassent pratiquement pas le cercle familial. Pour cette raison, le rôle de la société traditionnelle a toutes les chances d'y conserver un rôle prépondérant aussi bien dans la conception que dans les modalités de la gestion. Les activités de ces entreprises peuvent demeurer dans un cadre coutumier (fabrication d'objets locaux ou d'inspiration locale, tels qu'objets rituels, artistiques, etc..., le commerce du manioc, des arachides, etc...) ou, au contraire, être d'origine extérieure : menuisiers, mécaniciens, boutiquiers vendant des produits importés, etc...

2) Les Entreprises plus importantes, ~~(1)~~ empruntent beaucoup plus que les précédentes aux modèles extérieurs : par leur organisation, par l'emploi d'une main d'oeuvre salariée et non plus familiale, par leurs techniques de fabrication et de gestion. Elles concernent uniquement des types d'activité d'origine étrangère, mais qui se sont également rencontrés dans la catégorie précédente : entreprises du bâtiment, menuiserie-ameublement, transport, chaînes de boutiques, etc...

3) Les Entreprises d'Etat se distinguent de celles du secteur privé par l'importance qu'y prend l'appareil d'organisation et de gestion et par la forme bureaucratique de celui-ci. Mais leur but est le même et concerne également la production et la commercialisation. Par contre, en tant qu'organismes d'Etat, elles sont conçues jusque dans le détail à partir d'un projet d'ensemble élaboré à l'avance, et gérées par des règles impératives soigneusement définies. Toute adaptation aux circonstances est, en principe, une dérogation à la règle et peut appeler une sanction. Une autre différence avec le secteur privé tient au fait que le but de ces entreprises est social, et

(1) ~~Il s'agit seulement ici des entreprises créées et gérées par des Congolais. On a éliminé les Entreprises étrangères - en dépit de leur rôle très important dans l'économie congolaise - du fait qu'elles posent des problèmes très particuliers, relevant de techniques de recherche différentes. Ces problèmes particuliers seront d'ailleurs évoqués plus loin (cf infra, p. ).~~

n'appelle pas, en théorie du moins, le profit individuel, mais celui de l'Etat, destiné à retourner à la collectivité. Ces entreprises prennent une importance particulière dans le régime à option socialiste du Congo : les principes réalisations actuelles sont, à Brazzaville, les entreprises nationalisées de distribution d'eau et d'électricité, la filature de KINSOUNDI, les hôtels sous Régie d'Etat, l'OFNACOM, etc...

4) Les Services publics et les Administrations ne visent plus cette fois la production ou la commercialisation, mais uniquement le service ou la gestion. A cette différence près, ils soulèvent les mêmes problèmes que les entreprises d'Etat, du fait qu'ils sont également conçus et gérés selon un plan d'ensemble préétabli, peu adaptable et auquel, par principe, aucune situation ne doit échapper. Dans ces deux dernières catégories - et à la différence des entreprises privées - les phénomènes à étudier concernent surtout les relations entre la règle et les situations de fait, les phénomènes d'adaptation ~~conçus~~ implicites ou sanctionnés et les conduites déviantes. Le degré d'efficacité de l'appareil bureaucratique, son ~~contact~~ plus ou moins étroit avec les réalités, son pouvoir réel sur les choses, est leur problème essentiel. Cela est également vrai des entreprises d'Etat au niveau de la gestion, mais elles ont en outre en commun avec les entreprises privées - avec lesquelles elles sont en concurrence directe - le souci du gain ou de la perte de clientèle.

D. - La théorie de l'action qui vient d'être exposé est insuffisante pour notre projet en ce qu'elle se limite à proposer un plan d'analyse de l'activité des entreprises et un classement de ces activités par niveau de technicité. Si l'on veut aborder une explication des différences constatées, il faut s'efforcer de définir - par hypothèse et par observation - les facteurs en corrélation fonctionnelle avec ces inégalités. Ces facteurs sont en relation, d'une part avec l'entreprise, d'autre part avec le milieu dans ses réactions à l'action subie par lui. L'étude concrète de cette double influence soulève des problèmes à la fois théoriques et pratiques. Sur le plan théorique, les cybernaticiens opposent deux termes, le mécanisme (ou l'individu) et le milieu. Un troisième terme est ainsi mis entre parenthèses : le cybernète qui crée le mécanisme, ou "programme" l'individu. Dans ce schéma simplifié l'individu (être humain ou mécanisme) est la donnée première à laquelle s'oppose le milieu, celui-ci étant simplement défini par COUFFIGNAL. "Comme tout ce qui n'est pas partie de l'être humain". (1) Une interaction à la fois physique et informationnelle - existe entre cet individu et son milieu. Cette interaction permet de délimiter, à l'intérieur de cette notion vague de milieu, un premier cadre plus restreint, l'environnement, qui est "la partie du milieu extérieur qui se

---

(1) op. cit. p. 14.

trouve en situation d'agir sur l'être humain ou de <sup>subir</sup> son action" (1). Il va de soi que cet environnement est variable d'un être à l'autre et que, pour un même individu (qui peut d'ailleurs être singulier ou collectif), il se modifie d'un moment à l'autre et, en particulier, avec l'état de la technique. D'autre part, cet environnement n'est pas un donné, un objet de connaissance immédiate : l'individu en a une certaine connaissance, mais celle-ci est toujours incomplète, parfois fautive et, sur certains points, un physicien ou un psychanalyste, par exemple, en auront une très différente. A la limite, la définition de l'environnement total d'un individu est impossible dans la mesure où elle suppose, de proche en proche, la connaissance de toutes les forces existant dans l'univers. Le "phénomène social total" est à ce point de vue une espèce de genre environnement et soulève, quant à sa connaissance exhaustive, des problèmes analogues. C'est l'action ou l'ensemble des actions au sens précédemment défini - qu'elles soient de l'environnement sur <sup>celui-ci sur</sup> l'individu ou de celui-là, mais en prenant toujours pour centre de référence cet individu - qui définit un second cadre, cette fois à l'intérieur de l'environnement, le domaine de l'action qui est "l'ensemble des circonstances (de temps, de lieu, de personnes, etc...) qui s'attachent à cette action" (2).

---

(1) COUFFIGNAL op. cit. p. 15

(2) COUFFIGNAL op. cit. p. 16

La notion d'environnement (et de domaine d'action) ainsi précisée, la <sup>relation</sup> double/entre celui-ci et le mécanisme "environné" soulève une autre question qui est celle du sens exact de leur interaction. Kurt Lewin a déjà posé le problème d'une manière analogue lorsqu'il écrit, entre le comportement (B), la personnalité (P) et l'environnement (E), la relation :  $B = f(PE)$ . On pourrait écrire de même entre l'action (A), le mécanisme-individu (M) et l'environnement (E) la formule :  $A = f(ME)$ . Ces expressions visent à mettre en évidence le processus d'interaction qui conditionne l'action ou le comportement, mais si elles ont le mérite de la clarté, elles ne résolvent rien. Signalons d'abord, et bien qu'elle ne touche finalement pas au fond de notre problème, une différence essentielle entre le point de vue des cybernéticiens et celui du psychologue Lewin. Pour les premiers, l'action se déroule dans le monde physique (incluant l'information-signification) alors que Lewin insiste sur la différence entre l'espace physique et le "space of life" où il situe son observation du comportement (1). Mais, en dépit de cette différence, les deux conceptions soulèvent une difficulté commune : elles prennent comme centre de référé-

---

(1) of. VIET (Jean). Les méthodes structuralistes dans les sciences sociales, Mouton et Co, Paris, La Haye, 1965, pp. 44.45.

rence principal l'élément "interne" de l'interaction, mécanisme ou personnalité. Lewin lui-même n'omet pas d'insister, en dépit de la difficulté que cela représente par sa conception du "space of life", sur le caractère de système relativement clos de la personnalité(1). Dans ces conditions, l'intérêt n'est pas reparti~~s~~ de façon égale entre les deux termes de l'interaction. L'environnement n'apparaît plus que comme un contenant d'un ordre structurel inférieur, un "fond" faiblement organisé autour d'une "forme" fortement prégnante (2). Il n'est, autour de cette structure dominante, qu'une frange d'interférence, d'inter-influence, plus ou moins étendue mais toujours définie à partir de cette structure centrale et en fonction d'elle. On retrouve là la tendance au "psycho-logisme" très généralement répandue dans les sciences sociales en Amérique.

L'attitude symétrique est le "sociologisme" qui met au contraire l'accent sur les cadres naturels ou collectifs, mais extérieurs en tous cas aux individus.

- 
- (1) op. cit. p. 43. Cette formule est à rapprocher - avec la différence signalée précédemment, de celle de "système quasi-isolé" de Greniewski, (op. cit. p. 1).
- (2) On sait le rôle que la Gestalttheorie joue dans la conception lewinienne du "space of life".

Cette fois, ce sont ces derniers qui subissent une réduction d'ordre et qui tendent à n'apparaître que comme des éléments à peu près passifs, identiques ou, au mieux, distinguées en quelques grandes catégories, définies d'ailleurs par des caractéristiques externes (1).

On peut certes, en présence de deux attitudes à ce point dogmatiques, <sup>à ce point</sup> constantes aussi dans leur parallélisme, tout au long de l'histoire des sciences humaines, se demander s'il est possible de faire autre chose que de regarder électivement l'un ou l'autre des termes de l'interaction : socio-culture ou ~~l'~~individu et que de

- 
- (1) Cette tendance apparaît d'une manière particulièrement explicite dans un projet de recherche pluridisciplinaire établi par un groupe de chercheurs du Centre ORSTOM de Madagascar. Etudiant, dans les sociétés rurales segmentaires, les interactions entre les deux modes de production en présence, l'un fondé sur le lignage, l'autre de type capitaliste, ils se proposent de "dégager les modes de passage d'un système de production à l'autre et les implications de cette évolution sur les autres plans de la réalité sociale". La "problématique commune" qu'ils cherchent à établir se limite à quatre disciplines, toutes "sociales" : anthropologie, économie, géographie et sociologie, excluant ainsi de leur projet d'explication totale tout élément d'ordre psychologique - cf à ce propos infra, partie E.

se limiter à des schémas explicatifs unilatéraux. En réalité, et pour nous en tenir au cas de la présente étude, c'est la notion d'interaction qui, par son caractère trop étroit, ne permet pas de poser correctement le problème. L'interaction n'est pas autre chose qu'une action réciproque et étalée dans le temps entre deux termes : A agit sur B qui réagit sur A, etc... ou l'inverse, ou les deux ensemble. L'interaction peut avoir un effet régulateur (cas du thermostat d'ambiance) ou au contraire progressif, dans un sens (A amplifie B qui amplifie A... etc) ou dans l'autre (A réduit B qui réduit A, ... etc). Dans le cas de l'interaction entre la personnalité et l'environnement, le cas ~~est~~ si l'on peut dire, simple et se limite à ces deux termes qui agissent réciproquement l'un sur l'autre. Lorsqu'il s'agit d'étudier une entreprise de la manière dont on se propose de le faire ici, la situation est plus complexe en ce qu'elle fait intervenir trois termes au lieu de deux (comme si, dans le cas du servo-mécanisme, on faisait réapparaître le cybernéticien) : l'environnement, l'entreprise, l'entrepreneur. La difficulté n'est d'ailleurs pas théorique en ce qu'elle ne met pas en cause le modèle de liaison causale défini par l'interaction, mais opératoire en ce que le schéma d'interaction ne rend pas compte de toutes les liaisons entre les trois termes : chacun agit immédiatement

.../..

sur chacun des deux autres, et réciproquement, mais il agit aussi médiatement par l'intermédiaire du troisième. Il ne s'agit pas là d'une complication logique gratuite mais d'un schéma capable de rendre compte des phénomènes observés dans la réalité et qui orientera directement la conduite de l'observation.

E- Même si l'on prend pour objet principal de l'étude un seul de ces termes - ici l'entreprise considérée dans son dynamisme propre et en tant qu'instrument de la stratégie économique-sociale de l'entrepreneur - il faut établir une distinction entre une recherche globale, totale, et capable d'éclairer une intervention soit au plan politico-économique de la société soit à celui de la psychologie et de la formation technique des entrepreneurs et une recherche limitée, comme c'est le cas ici, aux possibilités d'analyse d'une seule discipline. Dans les deux cas, toutefois, si les moyens pour y parvenir sont inégaux, l'intention est la même et consiste à vouloir dépasser la focalisation excessive de l'objet de recherche signalée chez Lewin et chez les cybernéticiens, afin de rapporter à leurs cadres d'interprétation réels (ici, la société et la personnalité de l'entrepreneur) les facteurs opérant sur la marche de l'entreprise. Par ce moyen, une recherche "d'application" vraie devrait aboutir à des diagnostics d'une valeur opérationnelle qui les

.../..

comparables  
rende comparable à ceux par exemple d'un médecin sur son malade. Il va sans dire qu'un tel résultat est difficile à atteindre et nécessiterait, l'intervention de nombreux spécialistes aussi bien politiques que "techniques" à côté de ceux des disciplines classiques ~~aussi~~ des sciences humaines. Fort heureusement, même dans cette perspective d'une recherche "totale", le problème à étudier est limité, et tous les phénomènes ayant pour siège les trois termes définis ici, <sup>l'entrepreneur</sup> l'entreprise et l'environnement et toutes les formes de liaisons existant entre eux ne sont pas d'un égal intérêt. Dans le cadre de la présente recherche on peut se limiter, à partir de chacun de ces trois termes, aux principaux centres d'intérêt suivants :

a) l'entrepreneur :

- 1- degré d'information sur les possibilités du milieu et aptitude à s'y adapter.
- 2- degré d'aptitude à négocier - à son profit ou à ses dépens - ses relations avec son milieu immédiat, familial en particulier.
- 3- degré de compétence technique et formes de cette compétence dans les différents domaines de gestion de son entreprise.
- 4- degré d'auto-implication

4- degré d'ego-involvement (1) dans son entreprise et place de celle-ci dans la constellation de ses centres d'intérêt.

b) l'entreprise :

5- évolution générale de l'entreprise depuis sa formation : périodes de stabilité d'expansion, de regression, types de problèmes qui y sont apparus.

6- phénomènes liés à tous les aspects techniques de son fonctionnement (équipement et organisation matérielle, formation et fonctionnement de sa main-d'oeuvre, activités d'approvisionnement fabrication, distribution, gestion économique et financière, etc...), en relation avec l'entrepreneur, l'environnement et les phénomènes dont l'entreprise est le siège.

---

(1) Cette notion ne nous paraît pas recouvrir exactement les problèmes soulevés ici. La question sera étudiée plus en détails dans le rapport final. Disons simplement que les conceptions du Moi sur lesquelles elle repose, demeurent très passives, que ce soit celle de Freud ou plus encore de G. Mead. Elles insistent plus sur un Moi composant entre les exigences du Ça et du Surmoi, ou formé de l'extérieur dans sa relation à autrui, que sur l'aspect dynamique, créatif de ce Moi. Or, ce que l'on rencontre ici, de la part des entrepreneurs, ce sont des stratégies d'attaque, des inégalités de "volonté de puissance", si l'on ose dire, davantage que ses "mécanismes de défense". Cf également l'ouvrage de Ruyer déjà cité en ce qui concerne le rôle comparé de l'individu et du mécanisme dans la "création" de l'information.

c) L'environnement socio-culturel :

C1 - Au niveau de la société globale :

7-Potentialités du milieu en matière de création d'entreprises : formes et évolution de la demande.  
8-Modèles culturels relatifs à l'organisation et à la gestion technique d'une entreprise : diverses formes d'efficacité technique et place de celles-ci dans la société.

C2 - Au niveau du ou des groupes restreints caractérisant l'entrepreneur :

9-Nature et action des réseaux de relations traditionnelles, en général, et dans le cas particulier de l'entrepreneur : aides financières ou en main-d'oeuvre, "parasitisme", etc...

10-Modèles culturels en matière de direction, d'organisation et de gestion d'une entreprise ayant cours dans ce groupe et action sur l'entrepreneur.

11-id. en matière de modèles culturels concernant le niveau de consommation, le genre de vie, etc...

On a parlé, il y a un instant, de la nécessité, pour aboutir à des diagnostics réels, d'une recherche pluridisciplinaire et non menée par un seul chercheur d'une spécialité limitée. Sans doute, le cadre qui vient d'être proposé serait-il fortement remanié par une telle équipe. On peut cependant indiquer ici le domaine d'une recherche limitée aux méthodes de la psycho-sociologie et ceux qui relèvent d'autres disciplines. Appartient en propre à la psycho-sociologie, tout ce qui concerne l'entrepreneur (points 1 à 4) ainsi que les modèles, représentations, images et réactions affectives collec-

tives intervenant dans l'environnement (points 8, 10 et 11).

Dans la mesure, toutefois, où ces phénomènes doivent être rapportés à la personnalité des entrepreneurs et à ses différents types, sur le plan de leurs aptitudes, de leur perméabilité aux influences du milieu et de leur "créativité" propre en tant que concepteurs et animateurs de leur entreprise (particulièrement le point 4), l'intervention d'un psychologue serait légitime surtout s'il s'agit d'orienter une pédagogie de la formation et de l'information de ces entrepreneurs. Les aspects proprement techniques du fonctionnement des entreprises, la nature et la valeur de l'acquis technique dans ses aspects modernistes, sa conservation, son progrès ou sa dégradation selon les cas, la réaction entre l'acquis technique théorique et le niveau de la production, entre le projet et le résultat, ne pourraient être réellement approfondis qu'avec la collaboration de spécialistes des différentes catégories d'entreprises étudiées (menuiserie-ébénisterie, mécanique-auto, etc...) ou de l'organisation et de la gestion (points 3 et 6). Une interprétation réellement qualifiée de la situation économique globale, des possibilités effectivement exploitées par les entrepreneurs Congolais et de celles qui leur seraient offertes (points 5 et 7), ne pourrait être le fait que d'un économiste ou d'un socio-économiste. Enfin, tous les aspects du problème faisant intervenir la société et la culture traditionnelles (plus spécialement les points 2, 3, 5, 8, 9, 10 et 11) relèvent des méthodes et des interprétations de l'anthropologie. De cette manière, à l'intérieur d'un cadre théorique cohérent et efficace (1), construit

---

(1) Celui qui est proposé ici n'a certes d'autre prétention que d'être un essai en ce sens.

autour du problème à étudier - ici, l'entreprise privée congolaise - on peut espérer dégager les problèmes réels, et étudier chacun d'eux sous plusieurs angles, et en particulier sous celui de la technique dont il relève en propre. A cette condition, on pourrait parvenir à ces "diagnostics" précédemment évoqués, devant aboutir à une intervention à la fois qualifiée dans son domaine et adaptée à l'ensemble de la situation.

F - Sur le plan concret des conditions particulières que la société congolaise crée à ses entrepreneurs, une première remarque tout à fait générale doit être faite sur les conditions socio-culturelles que l'histoire y a fait naître et qui caractérisent d'ailleurs tous les pays anciennement colonisés. Le projet déjà cité des chercheurs de Madagascar définit cette situation comme le rapport de forces en équilibre provisoire de deux modes de production, "le premier" fondé sur la parenté (...) où l'ensemble des groupes et des relations de parenté joue un rôle dominant, tant au niveau économique qu'au niveau social et religieux, tandis que "le second", que l'on pourrait appeler "mode de production capitaliste" a commencé sa pénétration par le biais de la colonisation et domine maintenant de plus en plus l'ensemble des activités économiques" (1). Cette formulation a le mérite de la clarté et de l'exactitude sur le plan historique et l'on ne peut qu'y souscrire à condition toutefois

---

(1) op. cit. p. 6.

que la définition des trois niveaux de la réalité sociale et de leur relation soit prise comme une hypothèse de travail et non comme une vérité de dogme. En outre, une interprétation trop mécanique de l'opposition faite ici entre les deux modes de productions (1) ou, d'une manière plus large, entre les deux organisations socio-culturelles qu'elle oppose, aboutirait aux difficultés soulignées au début de ce travail (2), et risquerait de faire apparaître sous un jour inexact l'"ambiance" dans laquelle se déroule l'existence de tous les jours. En effet, si une hétérogénéité de base existe entre les éléments d'origine traditionnelle et ceux d'origine "occidentale", ils ne sont que dans certains cas bien particuliers, vécus comme contradictoires ou conflictuels. On assiste au contraire à d'innombrables ajustements, choix, faits de symbiose, qui s'opèrent sans heurts. Certains éléments ont même "changé de camp", le pagne et la bassine émaillée portée sur la tête étant par exemple, bien que d'origine européenne, devenus les symboles du mode de vie africain. Et même si les gens demeurent capables, dans la plupart des cas, de rattacher avec certitude chaque élément de leur univers socio-culturel à l'un ou l'autre des fonds culturels en présence, ils n'ont que dans certaines situations, les opposant par exemple aux Européens, conscience du caractère conflictuel pos-

---

(1) Les quelques analyses, quoique très résumées, citées en exemple, montrent que les auteurs ont su éviter cet écueil.

(2) Cf. supra, partie A.

sible de certains choix et de l'"engagement" au sens fort du terme qu'ils peuvent représenter. Il semble, en d'autres termes que - dans les milieux urbains tout au moins - un homme nouveau soit en train de se créer et pour lequel l'hétérogénéité des éléments culturels ou d'organisation sociale, placés à sa disposition, ne mette pas vraiment en cause l'unité de son univers (1). Il ne paraît en tout cas plus possible d'écrire, dans le cas du moins du Congo, que "les hommes politiques, les intellectuels et les artistes ressentent souvent aujourd'hui que leur situation entre les cultures africaine et européenne est équivoque" (2) et que les Africains "se sentent à la fois acculturés et déculturés" (3). Pas plus d'ailleurs que la suite du chapitre, dont la signification est particulièrement ambiguë, une telle image, vraie des essayistes et des militants africains à l'époque de la décolonisation, et sans doute encore aujourd'hui des Africains cultivés, vivant depuis de longues années à l'Etranger, cesse de l'être - sauf dans certains cas ou dans certaines circonstances bien déterminés - d'hommes politiques ou de techniciens supérieurs revenus depuis un temps assez long dans leur pays et y exerçant des responsabilités. Ce changement peut d'ailleurs être le fait des mêmes hommes placés dans des circonstances différentes. Le haut fonctionnaire chargé

---

(1) En dépit même du fait que la situation intermédiaire du Congo dans ses relations avec les pays socialistes et capitalistes, peut créer une coupure supplémentaire au sein des éléments modernistes qui s'y affrontent.

(2) "Prospectives", op. cit. p. 44.

(3) Ibid. p. 45

de recruter, de former politiquement et d'animer une équipe de jeunes travaillant dans une Usine d'Etat, cesse rapidement de se poser des questions sur son authenticité en tant qu'Africain militant et technicien, pour se tourner entièrement vers l'action. Les négociations souvent laborieuses qu'il doit mener avec des aspects pourtant authentiques des sociétés coutumières - et nous prions de ne voir dans cette remarque aucune dérision - lui font apparaître ces aspects sous un jour tout à fait autre que loin de son pays, et parés des attraits de l'éloignement. On observe même chez certains responsables ou militants ces attitudes négatrices à l'égard des sociétés coutumières, signalées au début de ce travail (1).

Ceci dit, il est bien évident que cette impression d'unité d'ensemble, de globalité, que semble donner, en opposition radicale avec l'ancienne société coloniale, la société dans laquelle vit le Congolais d'aujourd'hui, n'exclut pas les incertitudes, les choix difficiles, les incompatibilités et les conflits. L'un des objets de cette étude sera précisément de montrer la multiplicité des stratégies adoptées entre deux modes de vie encore largement hétérogènes et constamment en contact dans les milieux urbains. Lorsque cette situation est imprévue, hors des cas prévus, anémique, ce qui est d'ailleurs de moins en

---

(1) Cf. supra, début de la partie A.

moins fréquent, à mesure que se précisent des traditions urbaines, l'adaptation se fait par invention ou, plus exactement, par une sorte de "bricolage" sociologique au cours duquel l'individu fait appel aux outils culturels dont il dispose - sans se soucier parfois de leur origine - pour faire face à la situation telle qu'il la comprend. Des solutions diverses et parfois complexes peuvent intervenir selon que, par exemple, l'individu essaie d'adapter à une situation moderne des modèles coutumiers qui lui paraissent adéquats, ou, au contraire, qu'il croit pouvoir insérer, réinterpréter, des modèles modernistes dans une situation coutumière stéréotypée. A un stade de maîtrise culturelle plus avancé, on observera au contraire des cas où il emploiera délibérément une attitude ambiguë entre les deux registres, le moderne et le coutumier, pour y trouver au mieux son intérêt. Tel est, par exemple, le cas de nombreux conflits utilisant les contradictions entre le droit coutumier avunculaire et le droit "français" paternel. En tout cas, ces hésitations ou ces ambiguïtés conditionnent d'une manière extrêmement profonde, encore que pas toujours facile à déceler, le fonctionnement de la société et l'efficacité des activités qui s'y déroulent.

G - L'une des caractéristiques marquantes de la société brazzavilloise observée à quelque dix années d'écart, est peut-être, à côté de faits indiscutables de modernisation, particulièrement visibles au plan de la consommation, la reprise d'initiative et la pénétration dans des secteurs modernistes de certaines manières d'agir ou de penser, empruntées à la société coutumière. La première consiste en la persistance d'un mode de technicité,

d'efficacité, que nous appellerons magico-religieuse (1), plus spécialement emprunté aux conceptions coutumières, et que nous opposerons au mode d'efficacité empirico-rationnel qui est en propre celui des civilisations industrielles. Certes, les deux modes d'activité co-existent dans toutes les sociétés. Mais le "dosage", les domaines et les conditions d'intervention de l'un & de l'autre, varient considérablement des sociétés industrielles aux sociétés traditionnelles. Les auteurs anonymes de "L'Afrique en devenir" signalent brièvement le problème lorsqu'ils écrivent que les sociétés africaines ont été intéressées plutôt "dans le maniement des signes et des symboles que dans la maîtrise des objets" (2), tandis que les sociétés techniciennes sont fondées sur la recherche (...) d'un asservissement de la nature à l'homme et d'une domestication de la matière".(3).

Cet état de chose réclame quelques éclaircissements. Le mode de connaissance et d'action - on serait tenté de dire de "croyance" empirico-rationnel - repose, dans les sociétés industrielles, sur une conception déterministe du monde ou plus exactement sur une conception selon laquelle la nature ne comporte pas de principe trans-

- 
- (1) Les théories sur la magie, la religion, les mentalités "primitive" et "civilisée", le "bricolage" et la science opposant la recherche du contingent à celle du nécessaire, etc..., ont donné lieu en anthropologie, à une littérature particulièrement riche et abondante. On se contentera de poser ici le problème de la manière dont il se présente au point de vue du rôle et des conséquences respectifs de deux modes d'efficacité technique.
- (2) "Prospective", N° 13 , op. cit. p. 82.
- (3) Op. cit. p. 81.

cependant à la connaissance et à l'action de l'homme et peut être entièrement domestiquée par lui. Cette conception repose au fond sur une confiance totale de l'homme en lui-même et en le "Progrès" qu'il crée. Les conséquences en sont importantes au plan de l'efficacité technique. En effet, en présence d'une difficulté, l'homme "industriel" est convaincu qu'il tient en mains les conditions de la réussite et que le succès final n'est pour lui qu'une question d'heures de travail. Rien ne lui semble inaccessible et l'indiscutable réussite technique qu'il n'a cessé d'accumuler depuis le 19ème siècle, ne peut que l'encourager dans cette voie. Le domaine religieux n'a certes pas disparu chez lui, mais il est pratiquement toujours repoussé au-delà du connaissable : il est le principe d'une explication dernière du monde, le garant des valeurs morales; s'il réapparaît dans la vie quotidienne, ce n'est que comme un ultime recours lorsque les techniques déterministes se sont révélées inefficaces : Si vous êtes croyant, priez, dira le médecin aux parents d'un malade incurable. La mentalité magico-religieuse, au contraire, si elle n'admet pas davantage d'effet sans cause, conçoit plusieurs ordres de causes commandant des comportements différents. A côté d'un domaine également empirico-rationnel, correspondant à la plupart des activités quotidiennes, elle conçoit la présence de forces personnalisées, douées d'un pouvoir et d'une volonté conçus sur le modèle humain, quoique le dépassant dans ces domaines et capables d'intervenir directement sur la marche du monde. La pluie ne vient pas seulement dans telles circonstances, la germination ne se fait pas seulement lorsqu'un certain nombre de

conditions, pouvant être reproduites en laboratoire et toujours susceptibles d'être modifiées par l'homme, sont réunies. L'une et l'autre sont liées à la volonté d'une divinité déterminée - susceptible d'être satisfaite ou mécontente - et qui peut exercer son pouvoir dans un sens ou dans l'autre. Face à un tel état de faits, l'homme, au lieu de s'acharner à la réussite en se fiant seulement à lui-même, aura tôt tendance à s'adresser aux forces personnalisées qu'il croit en jeu, soit pour intercèder ou faire intercèder auprès d'elles, soit pour les vaincre ou les contraindre. Il recourra alors, généralement par personne interposée, à un rituel stéréotypé dont il ne maîtrise pas et ne prétend pas d'ailleurs à maîtriser le résultat (ce qui est une autre différence avec le comportement industriel, "cybernétique"). En cas d'échec, on accusera le pouvoir insuffisant de l'intercesseur, du "nganga", la force supérieure de l'adversaire ou une faute inconnue contre l'ordre du monde ou de la société qu'il faudra découvrir et réparer avant d'obtenir le résultat souhaité (1).

---

(1) C'est volontairement que l'on traite ensemble ici magie et religion, cultes locaux et cultes importés. Sur le plan du recours qui y est fait en matière d'efficacité technique, on veut ainsi souligner l'usage identique, simultané ou alternatif qui est fait des uns et des autres. Il peut évidemment en aller autrement, dans d'autres cas et à d'autres niveaux, sur le plan des valeurs morales ou des convictions, par exemple.

H - Un second ensemble de traits empruntés aux sociétés traditionnelles est également apparu au cours de cette recherche comme jouant un rôle important et multiforme dans la vie de la société, souvent d'ailleurs en relation avec les aspects magico-religieux qui viennent d'être évoqués. Il s'agit cette fois des modes traditionnels de relation sociale, empruntés aux cadres de la famille élargie, du lignage et de l'ethnie.

Les travaux récents d'anthropologie - surtout ceux d'inspiration marxiste - ont insisté sur le rôle dominant de la structure lignagère dans l'organisation et le fonctionnement des sociétés segmentaires, et le projet déjà cité des chercheurs de Madagascar en a fait la caractéristique du mode de production coutumier. Mais si le rôle de cette structure demeure important dans les sociétés urbaines, sous ses aspects traditionnels, il y réapparaît également sous des formes nouvelles qui sont le résultat de transformations profondes et complexes.

Les relations familiales de type coutumier demeurent très vivantes entre les citadins et les parents du village (1). Ces derniers n'hésitent d'ailleurs pas à les faire perdurer - lorsque les sentiments réels qui les soutiennent normalement font défaut - par la crainte de la réprobation sociale ou, surtout celle de punitions magico-religieuses (2). La vie en ville offre certes des

---

(1) Avec certaines différences, tenant par exemple à la distance.

(2) La crainte d'un "murmure" de l'oncle ou, dans les cas extrêmes, d'une malédiction, n'est pas une chose que l'on prend à la légère, sauf dans de très rares milieux.

échappatoires, mais - et c'est une des raisons de leur durabilité - ces relations sont à double sens et tel individu qui cherchera à se soustraire aux contraintes et aux exigences des aînés, revendiquera au contraire à son tour les privilèges que lui confère son droit d'aînesse (1). A côté du très réel "parasitisme" dont se plaignent les citadins, et abondamment décrit par les auteurs, on a moins insisté sur le rôle de la "clientèle" qui se crée ainsi autour d'un homme possédant des moyens d'existence, et comme c'est fréquemment le cas pour les entrepreneurs étudiés ici, sur les avantages variés qu'il peut en retirer. Au niveau des familles conjugales vivant en ville, toutes les situations possibles à l'égard du lignage se rencontrent. Si la "montée du droit paternel" déjà signalée par BALANDIER il y a vingt ans continue à être la règle, il s'agit rarement d'une conversion absolue et irrévocable, mais le plus souvent d'un cas particulier et limité à une seule génération. Tel homme se coupera, à la suite d'un conflit, des aînés de son lignage mais exercera ses droits sur ses cadets. Ou bien il séparera sa femme et ses enfants du leur, mais ses fils reconstitueront avec leurs soeurs des relations de type coutumier, etc... Le mode de transmission des biens est un des domaines où le droit coutumier - matrilignage pour la plupart des ethnies - et le droit français, officiellement utilisé par les Tribunaux, s'opposent le plus exactement. Il est alors fré-

---

(1) Cf. DEVAUGES (R.) - "Le Chômage à Brazzaville", Cahiers ORSTOM 1962.

quent que des héritiers - fils ou neveux - se croyant, ou étant effectivement lésés, essaient de négocier un supplément d'avantage en s'adressant à l'une ou à l'autre des formes de justice.

A côté de ces cas où il s'agit simplement de variation sur l'observance des règles classiques, il existe des formes nouvelles de relations sociales qui paraissent être des réinterprétations, des réadaptations dans des cadres nouveaux, des formes anciennes de solidarité. On observe ainsi souvent, au niveau d'organismes modernes centralisés - administrations ou entreprises - une difficulté réelle à maintenir la structure hiérarchique et à lui conserver son efficacité, ce qui aboutit parfois à une "crise de l'autorité". Plutôt qu'à une simple carence, il semble que l'on assiste là à l'opposition de deux modes culturels d'organisation, l'un centralisateur, l'autre segmentaire, le second tendant irrésistiblement à se reconstituer au sein du premier. Sous une forme plus étendue et consciente, ce processus prend la forme de ce que les leaders politiques dénoncent souvent sous le terme de "tribalisme". Mais là encore, il semble qu'il s'agisse d'un phénomène essentiellement nouveau, d'une création originale, comparée aux anciennes rivalités entre villages ou entre ethnies. L'illusion vient de ce que les mêmes clivages et les mêmes sentiments de rivalité sont réutilisés, même si la guerre a été sublimée en les formes modernes de l'opposition politique. Mais le processus est nouveau en ce que le groupe "tribal" se constitue non pas autour d'un chef traditionnel, mais autour d'un homme nouveau, influent dans le nouvel ordre des choses, né de la modernisation. Si un tel groupe est

composé méthodiquement et à des fins politiques par exemple, il doit comporter, d'un côté des éléments placés à des postes efficaces, de l'Administration par exemple, de l'autre des individus influents sur des fractions importantes du groupe ethnique. Même sans être ainsi organisés, des réseaux de relations à base familiale ou ethnique, spontanés et parfaitement "innocents" peuvent contribuer sans même le savoir, à des processus globaux de segmentarisation et à l'asphyxie des organisations centralisées.

## II. - LES TECHNIQUES DE RECHERCHE

Comme on l'a déjà signalé, un ajustement constant s'est opéré au cours de ces vingt mois de recherche entre les considérations théoriques et les résultats progressivement accumulés par les enquêtes. La sélection des techniques de travail - parmi l'arsenal de celles possédées par le chercheur - a été le produit de cette double exigence. Sur le plan le plus général, l'importance donnée aux phénomènes d'origine coutumière a fait partager les recherches entre deux groupes de population aussi "opposées" que possible à l'intérieur de la nation congolaise dans ce domaine, le groupe des M'bochi au sens large, et celui des Balali-bassoundi. En effet, sur le plan de la structure lignagère, les premiers sont à dominance patrilinéaire alors que chez les seconds, le matrilignage joue un rôle prédominant. La différence de distance - au sens géographique - entre

les éléments ruraux et urbains est également maximum entre les deux groupes, les premiers se trouvant à deux jours de camion de leur pays d'origine alors que, pour les seconds, Brazzaville est installée en marge de leur territoire traditionnel. Seules, des raisons de temps et de possibilité matérielle n'ont pas permis d'observer cette symétrie en ce qui concerne le recueil et l'analyse des traditions orales, mais elle a été exactement respectée pour toutes les enquêtes.

En ce qui concerne ces dernières, on a résolument donné la préférence - sauf pour une enquête annexe sur les femmes - aux recherches en profondeur, sur les sondages au moyen de questionnaires préalables. En effet, en termes de psycho-sociologie, l'objectif final d'une telle recherche est la détermination d'attitudes, c'est-à-dire de prévisions de comportements dans des situations bien déterminées. Or, l'attitude n'est pas un fait d'observation mais un concept inféré à partir de diverses données, soit d'"opinion", soit de comportements, ces derniers devant toujours être complétés par des explications, c'est-à-dire aussi des données d'opinion. On se contente souvent du premier type de matériaux, mais la relation entre ceux-ci - entre ce qu'un homme dit qu'il a fait ou pense qu'il fera dans une situation donnée - et les comportements réels, est trop grande pour qu'on s'en contente lorsqu'on a les moyens d'opérer autrement. Il paraît beaucoup plus efficace de partir de comportements réels, de situations directement observées, et d'obtenir les éléments d'opinion sous forme de commentaires de ces données de fait, afin de construire ensuite les attitudes ~~et~~ partir de cette double série de matériaux. C'est ce qu'on

C'est ce qu'on s'est efforcé de faire ici avec les entrepreneurs. Toutefois, la méthode a rencontré des obstacles pratiques tenant à la difficulté de garder sous observation continue et pendant un temps assez long, un nombre assez grand d'entreprises. On a donc dû réduire les prétentions de la méthode à établir des monographies reposant sur des interviews orientées à partir des centres d'intérêt définis ci-dessus. Ces interviews qui représentent plusieurs heures de conversations, généralement en plusieurs séances, ont été complétées par des enquêtes auprès de certains organismes officiels, professionnels ou syndicaux, et des principaux fournisseurs de ces entrepreneurs. On s'est efforcé, par ce moyen, de préciser la situation de l'entrepreneur, celle de la branche, l'état général du marché, etc... Soixante-quinze entrepreneurs - tous Congolais - ont été ainsi pris pour objet d'observation. Ils appartiennent à sept catégories différentes, choisies pour leur importance numérique et l'ancienneté de leur type d'activité : bars-dancings, commerçants (en boutique), entrepreneurs du bâtiment, mécaniciens-auto, menuisiers-ébénistes, tailleurs, et transporteurs.

Les problèmes créés par la pénétration de la modernité, par les conditions de la vie en ville, ceux concernant le rôle de la société coutumière, débordaient largement le cadre de la société des entrepreneurs, et il était peu probable que ce soit parmi eux que l'on trouve les meilleurs informateurs sur ces sujets. On a donc commencé les recherches par des interviews qui se sont poursuivies pratiquement tout au long de ces vingt mois avec des fréquences variables, faites parmi des informateurs

variés, qui se révélèrent particulièrement qualifiés. On a travaillé de la sorte avec des groupes d'élèves des grandes classes des lycées, d'étudiants, garçons et filles, appartenant aux deux fonds ethniques retenus. C'est avec eux en particulier que l'on a défini les problèmes importants, les formes et les éléments de la société coutumière intervenant dans la vie des citadins et les stratégies variables adoptées par ceux-ci à leur égard. Toutefois, parfaitement capables de saisir l'intérêt de la question, parfaitement au courant des tendances modernistes existant dans la population et des obstacles qu'elles rencontraient du côté des éléments traditionnels, et directement concernés d'ailleurs par ces problèmes, ces grands élèves et étudiants ne connaissaient finalement de leur société et de leur culture d'origine que des éléments fragmentaires et décoordonnés. On s'est donc adressé également à des informateurs qualifiés pour leur connaissance de la coutume. Afin de ne pas s'égarer avec eux dans un domaine trop vaste, on a orienté les séances de travail sur les sujets dégagés au cours des interviews avec les étudiants. Une manière particulièrement objective et efficace de recueillir des "tranches de vie" mettant en jeu, dans des situations imaginaires mais intéressant l'ensemble des structures et des croyances de la société, a été le recueil de contes, orientés dans la mesure du possible sur les thèmes intéressant l'enquête : les relations hommes-femmes, celles à l'intérieur du lignage, le respect ou le non-respect de l'autorité, des solidarités familiales, le rôle des "ngangas" et des "ndokis", les domaines et les formes de leurs interventions et les moyens de défense employés contre eux, etc..

Des façons collectives de penser, des sentiments collectifs, ont été également mis à jour à partir d'un matériau qui avait, du fait du caractère stéréotypé de ces contes, le très grand mérite de l'objectivité.

Parallèlement à ces contes, on a recueilli de la bouche d'hommes ayant vécu une partie de leur âge adulte à la période coloniale, la manière dont ils conservaient et transmettaient leurs souvenirs sur cette époque. Dans une société qui a subi, à une période encore toute récente, une mutation profonde, la faisant passer de la colonisation à l'indépendance, mais qui a également dû conserver - que ce soit en matière de culture, d'équipement et d'organisation - la plus grande partie de l'héritage de son ancien colonisateur, et même la présence d'un certain nombre de ses représentants, il était intéressant de savoir quelles "images" étaient associées à ces divers éléments. On s'est aperçu que celles-ci étaient multiples, apparemment contradictoires, et qu'elles réapparaissaient les unes ou les autres, avec des colorations affectives diverses, en fonction des circonstances. Le matériel mis à jour par ces récits se composait de silhouettes stéréotypées de personnages de la société coloniale, redoutés, aimés, moqués ou respectés selon les cas. Il a également révélé des héros du peuple, associés à des aventures familiales, tragiques ou merveilleuses, ou le tout à la fois. Tel est particulièrement le cas de Matsoua (1)

---

(1) Rappelons que les contes et les récits auxquels il est fait allusion ici, concernent seulement les Balali et les Bassoundi.

dont la "geste" telle qu'elle est racontée aujourd'hui, révèle des espoirs, des attitudes, une croyance en l'avenir, mêlés de ~~merveilleux~~ <sup>surnaturel</sup> et que l'observation des comportements quotidiens n'auraient sans doute que difficilement révélés.

Oncitera seulement pour mémoire une enquête par questionnaire portant sur 130 femmes entre vingt et quarante ans, Lari et M'bochi par moitiés, et qui était pour une partie la reprise d'une enquête faite il y a dix ans (1). Cette enquête concerne la présente étude à titre comparatif en ce qu'elle décrit les attitudes des femmes à l'égard de certains de ses grands thèmes : les relations dans le ménage conjugal et avec le lignage sur le plan de la vie quotidienne, de l'autorité, de la gestion des biens, de leur transmission par voie d'héritage; elle fait apparaître des attitudes à l'égard de certains aspects de la modernité et de la tradition, particulièrement, en ce qui concerne celle-ci, dans le domaine des croyances et des pratiques "positives" ou magico-religieuses.

---

(1) Cette étude a été faite avec la collaboration de Mme STRAESSER, de l'Université d'Amsterdam.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - Définitions et Hypothèses

- A - La notion de développement
- B - La théorie de l'efficacité technique
- C - L'entreprise, noyau de l'observation
- D - L'entreprise, l'entrepreneur et l'environnement
- E - Les cadres d'une recherche "globale"
- F - Une société reconstituée et ses problèmes internes
- G - Modes d'efficacité empirico-rationnels et magico-religieux
- H - Permanence et avatars ~~de~~ la structure lignagère

II - Les techniques de recherche.

-:~::~:~::~:~::~:~::~:-